



ACADÉMIE
DE RENNES

Liberté
Égalité
Fraternité

Compte rendu Conseil d'école n°1



Présents : Alexis Bourdais (directeur), Manon Goïc (PS-MS-GS Bilingue), Corinne Tardivel (TPS-PS), Audrey Grente (PS-MS), Hélène Carnac (MS-GS), Frédérique Bicrel (GS-CP), Thierry Callec (enseignant CE2/CM1), Angélique Kerfant (enseignante CM1/CM2), Ronan Bernard (enseignant CM2), Simon Oizel (enseignant CE2/CM1/CM2 Bilingue), Jérôme Salvat (Dispositif ULIS), Emmanuelle Bobille (CP), Antoine Bovet (CP/CE1 Bilingue), Pauline Soulabaille (CE1/CE2), Mesnier Medeiros Lucia (ATSEM), Daniel Feunteun (directeur politiques éducatives), Géraldine Perrier (adjointe mairie), Anne-Claude Le Parc (référente périscolaire), Carinne Ramir (parent), Pamela Goichon (parent), Gerard Emilie (parent), Hervé Lisa (parent), Drefier Elodie (parent), Alizé Millet (parent), Jonathan Mousseau (parent), Marie Beaudrouet (parent), Delphine Chaker (parent).

L'ordre du jour est annoncé.

1) Installation du conseil d'école.

L'école est composée de 14 classes et d'un dispositif ULIS. Le conseil d'école doit être composé de 15 parents représentants.

17 parents se sont inscrits sur la liste des candidats (15 titulaires et 2 suppléants).

Résultats des élections :

460 inscrits sur la liste électorale et 209 votants.

184 suffrages exprimés et 25 nuls.

La liste des parents inscrits est donc élue avec 45,43% des suffrages.

2) Vote du règlement intérieur de l'école.

Aucune demande de modification a été transmise au directeur.

Un parent représentant demande si un paragraphe peut être ajouté sur le protocole pHARe (harcèlement scolaire). Le conseil est en accord avec cette demande. Le paragraphe sera ajouté au point n°4 : vie scolaire.

Le directeur indique que le vote s'effectuera à main levée.

Le conseil vote à l'unanimité ce règlement. Il sera transmis aux familles vendredi.

3) Effectifs et répartitions des élèves.

318 élèves sont inscrits dans l'établissement au

14/10/2025, soit 22,7

élèves par classe (14 classes).

12 élèves bénéficient du dispositif ULIS.

56 élèves sont inscrits en bilingue breton (PS au CM2).

5 AESH accompagnent des élèves de l'école.

5 ATSEM travaillent en collaboration avec les enseignantes dans les classes maternelles.

L'ouverture d'une classe en fin d'année est pertinente vu les chiffres de cette rentrée. Les parents restent attentifs à cette situation afin de pouvoir se mobiliser en cas de besoin.

La mairie indique qu'une réunion se déroule au mois de janvier avec le directeur académique. Il annonce à ce moment les fermetures et ouvertures possibles.

Le directeur de l'école indique que les décisions sont prises en janvier/février.

4) Projet d'école et projets pédagogiques.

Le projet d'école se décline en 3 grands enjeux. Des actions sont mises en place par l'équipe enseignante en lien avec ces derniers.

1) Construire les savoirs fondamentaux

En français :

- Participation au Salon du Livre avec la venue d'illustrateurs sur l'école.
- Fréquentation de la BCD pour les élèves de l'école.
- Projet avec le collège autour de la grammaire (en réflexion).

En mathématiques :

- Ateliers mathématiques pour les GS le vendredi après-midi.
- Projet au cycle 3 en géométrie avec exposition au CAP de Plérin avec le collège.

2) Mise en place d'un parcours citoyen fondé sur l'engagement de l'ensemble de la communauté éducative.

- Le conseil des élèves : Du CP au CM2, 2 délégués par classe. Les conseils sont encadrés par M. Bourdais. Le premier conseil se tiendra en novembre avec pour thème le règlement de la cour de récréation.
- Aire Terrestre éducative : Les CM2 de M. Bernard participe à un projet avec la mairie et la ligue de l'enseignement.

Répartition par classe 2025-2026	
TPS/PS - 2/16	18
TPS	21
PS/MS - 5/19	24
PS/MS/GS - 5/10/3	18
MS/GS - 10/15	25
GS/CP - 16/7	23
CP	21
CP/CE1 - 9/6	15
CE1	24
CE1/CE2 - 6/19	25
CE2/CM1 - 10/19	29
CE2/CM1/CM2 - 9/11/3	23
CM1/CM2 - 11/14	25

- Permis piéton : pour les élèves de CE2 en partenariat avec la gendarmerie.
- Permis internet : pour les élèves de CM2 en partenariat avec la gendarmerie.

Un parent représentant demande si le permis vélo se poursuit pour les CM2. Monsieur Bernard valide ce projet. La participation au défi de la mobilité est également mise sur la table. L'école pourrait s'engager dans ce défi.

3) Diversifier et programmer l'enseignement artistique et culturel.

- Théâtre avec la compagnie Gazibul : CP/CE1 de M. Bovet, CE1 de Mme Soulabaille et CE1 de M. Le Goas. Des retours positifs de parents ont été fait aux représentants.
- Spectacle pour les classes maternelles : en réflexion. Projet mis en place l'année dernière avec toutes les écoles publiques de Plérin.
- Visite de la médiathèque de Plérin : Toutes les classes participent à des temps d'échange avec la médiathèque de Plérin.
- Visite de la Hunaudaye : les élèves de CE2 se rendront sur le site de la Hunaudaye.
- Participation à la journée du patrimoine : Certaines classes de l'école ont participé aux activités proposées par la mairie. Monsieur Feunteun indique que c'était la première année que la mairie proposait ces actions. Il demande un retour à l'équipe pédagogique. Les enseignants qui ont participé, indiquent que les interventions étaient de qualité. Le projet peut être renouvelé l'année prochaine.

Les projets pédagogiques hors projet d'école :

En maternelle :

- Les enfants se rendront au Bois de Plédran durant la prochaine période.
- Participation au projet scientifique « La main à la pâte ». Les élèves doivent concevoir un bateau et le faire flotter.
- Séquence musique avec un intervenant à la Courte Echelle.
- Sortie Plage (toutes les classes en juin).
- Zoo de Tregomeur (TPS/PS et PS/MS).
- Babygym pour TPS/PS, PS/MS et MS/GS.
- Kan Ar Bobl (concours de chants bretons pour les PS/MS/GS).
- Spectacle Marionnetic.
- Spectacle commun avec toutes les écoles publiques de Plérin.

En élémentaire :

- Interventions avec la Baie des sciences. Une intervenante est venue dans l'école faire une séance sur les araignées. Une sortie à Rennes autour des sciences est en réflexion pour les CM1/CM2.

- Interventions Service Sanitaire : 5 étudiants en santé réaliseront un projet sur le thème des écrans. Les classes de CP, CE1/CE2, CM1/CM2 et CM2 s'engageront dans ce projet.
- Interventions éducateurs sportifs en foot, hand et badminton.
- Séances de natation du CP au CM2
- Cycle Voile du CE2 au CM2.
- Interventions étudiants STAPS auprès de 3 classes.
- Visite du musée de Bothoa : CE2 de Mme Soulabaille et CE2/CM1/CM2 de M. Oizel.
- D'autres projets sont en réflexion dans l'équipe enseignante.

5) Nouvelle école

En septembre, un jury a sélectionné 3 architectes ayant répondu à l'appel d'offres.

En février, la commission fera son choix sur les projets présentés par les 3 lauréats. Les projets seront anonymes.

Monsieur Feunteun indique qu'une ergonome est associée à ce projet. Elle aura pour mission de valider les choix de l'architecte en fonction des besoins des utilisateurs de l'école.

Plusieurs questions des parents :

Y aura-t-il même surface ?

Non, la surface sera moins importante. L'emprise au sol sera plus faible car le bâtiment comprendra un étage. Les normes d'accessibilité sont obligatoires (ascenseur, taille des portes, ...).

Quid de la cour de récréation ?

Le cahier des charges de la mairie demande aux architectes de réaliser un projet de bâtiment avec la cour de récréation. Pour le moment, il est trop difficile de donner plus d'informations sur la taille car les projets ne sont pas rédigés.

Le terrain appartient à la mairie de Plérin. Un emplacement a été délimité pour le projet mais des modifications peuvent être apportées.

6) Présentation Périscolaire

La parole est laissée à Anne-Claude, référente du périscolaire au sein de l'école.

Les projets de l'année sont détaillés. Les familles peuvent retrouver le programme au sein du centre de loisirs.

Interventions des parents :

Certaines familles n'ont pas reçu le papier pour s'inscrire à l'aide aux devoirs. Le document a été distribué en début d'année mais si des familles sont dans le même cas, il est possible de faire la demande à Anne-Claude.

7) Santé et sécurité à l'école

Un exercice incendie a eu lieu le 2 octobre avec la mairie de Plérin. Des observations ont été notées pour améliorer l'évacuation : changement barillet portail maternelle et installation alarme dans la cour du haut.

Un PPMS intrusion sera réalisé en novembre avec la gendarmerie. Les parents et les enfants seront informés de cet exercice en amont afin de rassurer les plus petits.

Intervention de l'assurance maladie auprès des GS sur les dents.

Le défi de la semaine sans écran est évoqué. L'équipe enseignante indique qu'il peut être la finalisation des interventions des étudiants du service sanitaire pour cette année. Si les retours sont positifs, le projet pourra s'adresser à toutes les familles de l'école l'année prochaine.

8) Questions diverses

- 1) Une famille rapporte que son enfant se plaint du bruit dans la cantine.

La mairie a investi dans du nouveau mobilier afin de limiter le niveau sonore. Les responsables de la restauration ont également mis des outils en place afin de responsabiliser les enfants. L'information sera remontée. A savoir que 290 enfants sur 318 mangent à l'école.

- 2) Y a-t-il un projet sur le gaspillage alimentaire ?

Les personnels font attention au gaspillage. Il n'y a cependant pas de projets mis en place sur le gaspillage. Le périscolaire réalise plusieurs actions sur l'alimentation afin d'encourager les élèves à goûter à tous les aliments.

- 3) La facturation du goûter à la garderie du soir

Il est indiqué dans le règlement que la mairie facture le goûter aux enfants le soir s'ils étaient inscrits. Un parent indique que ce n'est pas toujours évident de savoir si les enfants vont à la garderie ou non. Certains font le choix de ne pas s'inscrire. Monsieur Feunteun indique que les inscriptions permettent la commande des goûters. S'il y a trop d'écart, il pourrait en manquer et mettre les animateurs en difficulté.

Pour le midi, il y a moins de soucis sur ce point. Même si à la rentrée, les inscriptions ne sont pas faites avec parfois un décalage de 100 repas. La mairie demande plus de vigilance aux parents sur ce point.

Si un enfant est inscrit à la cantine, les familles doivent avertir la mairie pour justifier de l'absence afin de retirer à la facturation.

4) Le chauffage est-il remis dans les classes ?

Un parent demande si le chauffage fonctionne dans les classes. Les enseignants indiquent que les températures sont parfois trop basses pour l'accueil des enfants.

Monsieur Feunteun indique que les services techniques ont mis en place des marchés auprès d'entreprises pour les interventions en cas de difficulté.

L'ajout de chauffage d'appoint est abordé. Il peut combler un déficit mais ils représentent une source de danger dans l'école.

La date de mise en fonctionnement n'est pas connue. La question du chauffage reste en suspens. L'approche de l'hiver permettra d'évaluer les besoins.

5) L'équipe enseignante souhaiterait connaître les priorités qui sont données à Gaëlle, l'ATSEM en GS/CP avec Madame Bicrel.

Monsieur Feunteun indique que le vivier de remplaçants des ATSEM est très maigre. De ce fait, en cas d'absence, Gaëlle peut venir combler cette absence. La mairie est à la recherche de personnes ayant le CAP Petite Enfance pour faire des remplacements en cas de besoin. Monsieur Feunteun indique que la mairie fera en sorte que ces remplacements soient les plus exceptionnels possibles.

Madame Bicrel demande s'il est possible de plus communiquer plus sur les remplacements lorsque c'est possible car l'absence de Gaëlle impacte de manière importante la classe.